

Le 14 décembre 2017

VOLONTAIRES DEMANDÉS

Les membres du STTP ont la possibilité de mettre à l'essai toute nouvelle pièce d'uniforme ou nouvel équipement dans le cadre d'un processus conjoint sous l'égide du comité national mixte des uniformes (CNMU). Ces nouveaux vêtements ou pièces d'équipement font ensuite l'objet de discussions au sein du comité. Les informations ainsi recueillies servent parfois à modifier un article ou à l'inclure ou l'exclure du catalogue des commandes.

Lors de nos dernières rencontres, la Société nous a mentionné que la liste des membres volontaires pour la mise à l'essai des uniformes est insuffisante. À peine 2 % de nos membres y participent.

Les uniformes se modernisent tout comme l'équipement avec lequel nous devons exécuter notre travail quotidiennement. Il est donc primordial pour le STTP de demeurer partie prenante tout au long du processus. Il en va de notre santé et sécurité.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui votre participation à ce programme pour avoir un plus grand bassin de volontaires au pays afin d'obtenir une évaluation plus pertinente des différents commentaires qui guideront les discussions lors des réunions du CNMU. Plus nous aurons d'informations provenant des travailleuses et travailleurs qui effectuent réellement le travail, plus nous serons à même de faire des représentations justes et plus les vêtements et équipements fournis par la SCP seront adéquats.

Bien sûr, le STTP encourage les membres des deux unités de négociation à participer, puisque la liste de volontaires comporte des membres tant urbains que FFRS. De plus, nous avons besoin de participantes et participants représentant bien la démographie de nos membres. Compte tenu que la réalité climatique diffère d'un endroit à l'autre au pays, nous encourageons autant les membres de moyennes ou petites sections locales à participer que les membres travaillant dans les grands centres urbains.

Pour soumettre votre candidature comme volontaire de la mise à l'essai des uniformes, veuillez simplement fournir **votre nom complet, votre lieu de travail ainsi que votre numéro d'identité d'employé ou d'employée de la SCP** à votre représentante ou représentant syndical local et demandez-lui d'envoyer cette information au bureau régional.

Étant donné le besoin urgent de volontaires et le fait que la liste des volontaires est normalement mise à jour en janvier de chaque année, tous ceux et celles qui sont intéressés à faire partie de cette liste sont priés de faire parvenir leur candidature le plus rapidement possible.

Solidarité,



Marc Roussel
Permanent syndical national
Santé et sécurité

2015-2019 / Bulletin n° 297
MR-lh-sepb 225

